

## DECISION N° 2024.002

**Objet : 1.1 Marchés Publics**  
**Marché 2023.006**  
**Assurances- Risques statutaires**

Le Maire de VILLEMUSTAUSOU,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L 2121-30 et les articles L 2122-22 4° et L2122-23,

Vu la délibération n° 2020-027 du Conseil Municipal en date du 23 Mai 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire,

**DECIDE**

De signer le marché n° 2023.006 « Assurance risques statutaires » avec la société RELYENS-SPS-MIC INSURANCE.

Avis d'appel public à la concurrence le 13/11/2023  
Date limite de présentation des offres : 15/12/2023 à 12h00  
Type de marché : Service  
Forme de marché : MAPA  
Montant annuel : 38 161.44 € TTC – Taux à 4.39 %

Nombre d'offres reçues : 2

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- ↳ M. le Préfet de l'Aude,
- ↳ M. le Percepteur.

Fait à VILLEMUSTAUSOU, le 30 janvier 2024



Le Maire,

**Bruno GIACOMEL**

Accusé de réception en préfecture  
0130-20240130-2024-002-AR  
Date de télétransmission : 01/02/2024  
Date de réception préfecture : 01/02/2024